



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 11 juin 2024
N° d'affaire : 2024.RRGR.26

Tolérance zéro face à la violence dans les établissements de la scolarité obligatoire : renforcement des mesures de protection à l'égard des membres du corps enseignant et des directions d'école

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption comme suit :

Chiffre 1:	Retirée
Chiffre 2:	Adoption et classement
Chiffre 3:	Adoption et refus classement
Chiffre 4 :	Adoption et classement
Chiffre 5 :	Adoption et classement

Berne, le 11 juin 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général